



**Communiqué aux salariés
Communiqué à la Direction**

03 08 2020

Problème de sécurité du Personnel lors du cheminement des agents entre la gare de l'Est et le foyer Orféa de Magenta

L'**UNSA-Ferroviaire** était intervenue fin de l'été dernier, suite à l'agression d'une collègue de la Traction, et la Direction avait alors éditée à l'époque une note sécurité (n° 14) conseillant d'éviter le trajet consistant à monter les escaliers de la rue d'Alsace. Malgré tout, **les problèmes demeurent...** voir s'amplifient.

Les causes :

- Les dealers et les consommateurs semblent avoir pris **possession des lieux**, en plus des **rassemblements** très alcoolisés qui s'y pratiquent quotidiennement. Effectivement, il n'est plus étonnant de trouver une pipe à crack ou d'autres restes d'activités liées à l'usage de la **drogue** aux abords de la gare, principalement côté **rue d'Alsace**.
- Il semblerait même que pour les trains d'extrême matinée, les collègues évoluent du foyer à la gare quasiment dans le noir car **l'éclairage public est éteint** sur la totalité du cheminement.

L'itinéraire conseillé, pour se rendre au foyer, est donc de descendre la rue d'Alsace, de longer la rue du 8 mai 1945 pour remonter la rue du Faubourg Saint-Denis

Malheureusement, même cette dernière rue est désormais le théâtre de cette même insécurité qui pollue la vie des agents qui l'empreintent.

Les conséquences :

- La **multiplication des agressions** et des **actes d'incivilité** envers les agents SNCF sur le parcours entre la gare de Paris-Est et le foyer Magenta : *vol à la tire, invectives et violences verbales, tentatives d'extorsions...*
- A la vue du nombre d'agressions de collègues ASCT dernièrement, le stade du « sentiment d'insécurité » semble **largement dépassé !**

Les conclusions :

Lorsque l'on connaît les méfaits liés à la consommation de crack, si elle est avérée, **la situation est très inquiétante.**

Il n'est plus question de s'entendre dire que c'est un problème de société et que l'on ne peut rien n'y faire, l'entreprise doit intervenir auprès des pouvoirs publics et mettre des moyens afin de faire cesser cette insécurité grandissante

La délégation **UNSA-Ferroviaire** a déjà suggéré ces éléments à la Direction en insistant sur l'importance de s'appuyer sur les **pouvoirs publics**, l'obligation d'informer et de contacter les **agents concernés** ainsi que la nécessité de monter le **dossier en CSSCT** :

- **Taxi** sur demande de l'agent.
- Taxi systématique en extrême matinée et soirée.
- Mise en place de **rondes de police** ou SUGE sur le parcours en matinée, journée et soirée.
- **Faire prendre conscience aux responsables locaux**, représentant les pouvoirs publics, toute la mesure et la gravité de la situation.
- Elargir un maximum les agents autorisés à empreinter la porte donnant sur le **passage Delanos** (où se situe le mur végétal), accès trop **souvent limité** voir méconnu des agents.

La sûreté du Personnel, au centre des préoccupations de l'UNSA-Ferroviaire